

RÈGLEMENT D'EXAMEN

ÉPREUVES BTS ÉTUDES DE RÉALISATION D'UN PROJET DE COMMUNICATION			Candidats	
			Scolaires (établissements publics ou privés sous contrat), Apprentis (CFA ou sections d'apprentissage habilités), Formation professionnelle continue dans les établissements publics habilités.	
Nature des épreuves	Unités	Coef.	Forme	Durée
E1 – Culture générale et expression	U1	3	Ponctuelle écrite	4 h
E2 – Langue vivante étrangère : Anglais (1)	U2	2	CCF 2 situations	
E3 – Mathématiques et Physique – Chimie				
Sous-épreuve : Mathématiques	U31	2	CCF 2 situations	
Sous-épreuve : Physique - Chimie	U32	2	CCF 2 situations	
E4 – Étude d'un projet de communication	U4	4	Ponctuelle écrite	4 h
E5 – Projet de conception de processus graphiques	U5	6	Ponctuelle pratique et orale	40 min
E6 – Réponse à une demande, suivi des réalisations				
Sous-épreuve : Définition collaborative de produits de communication	U61	3	CCF 1 situation	
Sous-épreuve : Suivi de réalisation de produits de communication en entreprise	U62	3	CCF 1 situation	
EF2 – Design Graphique (2)	UF2		CCF 1 situation	

(1) : La deuxième situation de CCF d'expression et interaction orales en anglais peut être co-organisée avec la sous-épreuve « Suivi de réalisation de produits de communication en entreprise » (unité U62).

(2) : Seuls les points au-dessus de la moyenne sont pris en compte.